**Les XIXème rencontre du RIUESS**

**« ESS de la culture et culture de l’ESS »**

**Université Paris Est Marne la Vallée, 15-16-17 mai 2019**

**Action commune partenariale, empowerment et culture de l’ESS**

**Quatre cas de coopératives éphémères de jeunes majeurs en Bretagne**

Annie Gouzien, Sandrine Rospabé[[1]](#footnote-1)

**Introduction**

La notion de coopératives éphémères désigne différents types de coopératives dont la finalité première est l’éducation à l’entrepreneuriat coopératif, dans un contexte institutionnel favorable à l’entrepreneuriat des jeunes (Verzat, Trindade-Chadeau et Toutain, 2017 ; Campi, 2014). L’activité productive ou de service n’est donc pas la finalité principale. Les premières expériences sont nées au Québec il y a près de 30 ans dans un contexte de décroissance démographique qui amène le gouvernement québécois à imaginer un plan de soutien à la jeunesse « de la maternelle à l’université ». Les coopératives jeunesse de service (CJS) s’inscrivent dans cette préoccupation. Elles prévoient d’initier dès l’âge de 14 ans des jeunes à l’entrepreneuriat coopératif dans différents contextes communautaires. Le voyage au Québec en 2011, organisé par la CRESS Bretagne, de militants de l’économie sociale et solidaire aboutit à l’idée d’importer ces CJS sur le territoire national et d’étudier les possibilités d’ajustement au contexte français. Dès 2013, plusieurs implantations de CJS, dédiées à des jeunes âgés de 16 à 18 ans sont effectives sur le territoire breton[[2]](#footnote-2). La spécificité du processus d’implantation réside dans la recherche de mobilisation d’acteurs territoriaux, réunis dans un comité local, et chargés de créer les conditions de ces implantations.

La préoccupation éducative majeure des coopératives jeunesse de service (CJS) s’inscrit dans la recherche du développement de la capacité d’agir des jeunes (empowerment) en créant les conditions pédagogiques, organisationnelles et institutionnelles de ces dynamiques d’empowerment, c’est-à-dire en créant des environnements eux-mêmes capacitants, facilitants ou « empowered. » Les premiers projets de coopératives pour jeunes majeurs ont lieu en Ardèche en 2014 et 2015 et donnent naissance au terme de coopérative éphémère du fait de sa limitation dans la durée liée à sa vocation principalement éducative. Très rapidement dès 2016 des expérimentations locales fleurissent sur différents territoires bretons et diversifient les formes de coopératives éphémères, en s’adressant à des publics variés (jeunes majeurs au chômage, populations adultes en chômage de longue durée), en créant de nouveaux profils d’activité (coopératives thématiques, centrées sur une activité précise, et non plus multi services) et en initiant de nouveaux formats organisationnels en terme de durée et aussi de finalité (Poisson et Rospabé, 2017).

Le présent article s’inscrit dans une perspective d’analyse comparative des résultats d’enquêtes[[3]](#footnote-3) issus du suivi de quatre coopératives de jeunes majeurs (CJM) implantées respectivement dans un quartier politique de la ville (QPV) à Brest – où se sont déroulées deux CJM, dénommées par les acteurs Coopératives Jeunesse de Territoire (CJT) – dans un quartier péricentral à St Brieuc et dans une commune industrielle rurale à Locminé. Cette analyse s’inscrit dans une double perspective d’identification, d’une part, du caractère plus ou moins « empowered » des environnements produits par ces dynamiques partenariales et, d’autre part, des effets d’empowerment sur les jeunes coopérants, de ces expériences, à partir de leur propre vécu et appréciations. Pour la première partie nous nous sommes en partie appuyées sur le cadre théorique de la sociologie de l’innovation (Amblard, Bernoux, Herreros, Livian, 2005 ; Callon, 1986) afin d‘identifier les configurations d’acteurs, logiques d’actions, controverses, spécificités contextuelles intervenant dans les constructions territoriales spécifiques des différentes coopératives. Pour la seconde partie nous tenterons une approche globale des effets d’empowerment de la population de coopérants des quatre coopératives en nous appuyant sur le cadre théorique de Ninacs (2002) afin d’identifier les effets en termes d’empowerment individuel, collectif et sociétal.

|  |
| --- |
| **Présentation des terrains et démarche méthodologique**    Les quatre CJM ont été actives durant une période de 3 à 5 mois. L’ouverture des CJM est précédée par une phase de construction du projet de 3 à 6 mois qui rassemble porteurs de projets et partenaires locaux dans un comité local qui se maintient toute la durée de la coopérative. La clôture de la CJM donne lieu à un bilan de l’ensemble des acteurs, y compris des jeunes. Ce comité local se maintient d’une édition à l’autre. Il constitue le trait d’union dans le temps entre les différentes expériences.  La construction de la coopérative par les jeunes coopérants encadrés par des animateurs, eux- mêmes encadrés par des parrains jeunesse et entrepreneurial, s’inspire du modèle pédagogique des CJS. Une quinzaine d’intégration est prévue pour favoriser l’interconnaissance des jeunes, l’émergence de leurs projets et envies, la construction d’une offre collective et la transmission des informations et connaissances nécessaires à l’élaboration de la CJM.  Durant cette quinzaine, ils choisissent ensemble le nom de leur coopérative et mettent en place le Conseil d’administration, le comité exécutif et les 3 comités fonctionnels dédiés aux ressources humaines, aux finances et au marketing. Ils disposent en général de 3 semaines avant l’inauguration de la CJM pour produire un flyer d’information sur la CJM et son offre de service. Cette soirée permet de trouver les premiers clients et de lancer les chantiers (restauration, archivage, mise en rayon, entretien d’espaces verts etc.) à destination des habitants, collectivités territoriales, bailleurs de logement sociaux, entreprises du territoire etc.  Notre enquête a consisté en une observation in situ de leurs conseils d’administration, des réunions de comité local, et en des enquêtes semi directives auprès des 3 catégories d’acteurs : ceux du comité local, les animateurs et les jeunes coopérants. Nous avons également rassemblé la documentation disponible (bilan des coopératives éphémères, compte rendu des réunions du comité local, articles de presse) ainsi que des données de cadrage socio-économique et démographique sur le territoire de la coopérative éphémère (projet de développement du pays, diagnostics locaux). |

1. **Les conditions d’implantation des Coopératives Jeunes Majeurs : partenariat, action commune et création d’environnements partenariaux « empowerded » pour les CJM**

Les coopératives jeunes majeurs sont nées dans la foulée des coopératives jeunesse de service compte tenu de la satisfaction des acteurs partenariaux en matière d’effets sur les jeunes mineurs de 16-18 ans. Elaborées pour sensibiliser de jeunes mineurs à l’entrepreneuriat collectif et coopératif durant leurs congés scolaires d’été, elles permettent de concilier vertueusement différents objectifs tels que la découverte de l’entreprise, des principes coopératifs et démocratiques, mais aussi la découverte d’eux-mêmes et de leurs capacités d’agir dans et par le collectif. Les pédagogies expérimentale (apprendre par le faire) et coopérative (privilégier la solidarité à la concurrence) valorisent l’expression par les jeunes de leurs envies et de leurs compétences propres pour parvenir à une construction collective d’une offre de services qui prend la forme d’une activité multi-services. La construction et la présentation sur le marché de leur offre de service leur permet d’explorer leur environnement socio-économique, d’élaborer des réseaux, de se confronter à l’organisation du travail, à la gestion et à la gouvernance de la coopérative tout en permettant une redistribution salariale modeste plutôt considérée par les acteurs initiateurs comme de l’argent de poche pour ces jeunes scolaires choisissant de travailler pendant leurs vacances. Cette construction à la fois éducative et économique ne peut se faire sans la mobilisation d’un partenariat local qui contribue ainsi à réunir des acteurs territoriaux de différents milieux et univers institutionnels autour des questions de la jeunesse, ce qui ne constitue pas le moindre des objectifs.

L’idée des coopératives jeunes majeurs va naître dans l’esprit des partenaires parfois dès l’installation des CJS. Le rassemblement de partenaires locaux, en partie différents selon les territoires, pousse à sortir du cadre strict des CJS et donc à innover par rapport à la forme première. D’une certaine façon les modes de financement y poussent puisque les acteurs publics étatiques notamment financent principalement l’activité innovante et attendent des partenaires locaux qu’ils trouvent des relais de financement à l’intérieur du partenariat local pour les formes qui se reproduisent davantage à l’identique et qui s’institutionnalisent dans le paysage ; ces relais de financement pouvant être représentés par les élus locaux et/ou des fonds de soutien abondés par des représentants du tissu socio-économique comme ce sera le cas dans le territoire de St Brieuc.

Concernant ces processus innovants, issus de la forme première des CJS, nous avons formulé l’hypothèse que les configurations spécifiques d’acteurs selon les territoires (1.1), leur mode d’organisation et de culture partenariale (1.2), les logiques d’action qu’ils portent mais aussi qu’ils privilégient dans la pluralité des objectifs annoncés par les coopératives éphémères (1.3) contribuent à les soumettre à des types d’épreuves dont la résolution intervient dans la construction d’une action commune contribuant à orienter les caractéristiques propres de ces coopératives de jeunes majeurs (1.4). Nous attendons ainsi de cette première approche qu’elle éclaire le caractère plus ou moins « empowered » des organisations construites à l’intersection du partenariat, réuni en général en comité local, et des organisations productives à visée éducative ou formative que sont les CJM.

**11. Des configurations territorialisées d’acteurs sur le modèle des Coopératives Jeunesse de Service : Acteurs porteurs et partenaires**

**Tableau 1 : les configurations d’acteurs du Comité local**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **CJM de St Brieuc** | **CJT de Brest** | **CJT de Brest** | **CJM de Locminé** |
| **Acteurs porteurs** | **Pôle ESS : Rich’ESS**  **CAE avant-première**  **Le Cercle : Asso. Educ. Pop** | **ADESS Pays de Brest**  **CAE Chrysalide** | **ADESS Pays de Brest**  **CAE Chrysalide** | **MRJC**  **Comité de dév. du pays de Pontivy** |
| **Partenaires** | **Mission locale**  **Dir. de la jeunesse et des sports de la ville de St Brieuc**  **Chargée de mission du PIA jeunesse de l’agglo.**  **Délégué du préfet**  **Service insertion du CD 22**  **Association Beauvallon (Educ.)**  **Centre social de la Croix St Lambert (QPV)** | **Service insertion CD 29**  **Service DSU (agglo.)**  **Service jeunesse de la ville de Brest**  **Maison de l’emploi(PLIE)-Cité lab**  **Maison de Quartier de Bellevue (QPV)**  **Association Don Bosco (éduc.)**  **Mission locale** | **Service insertion CD 29**  **Service DSU (agglo.)**  **Service jeunesse de la ville de Brest**  **Maison de l’emploi (PLIE)-Cité lab**  **Maison de Quartier de Bellevue (QPV)**  **Association Don Bosco (éduc.)**  **Mission locale** | **Mission locale**  **Locminé formation**  **Oxalys (CAE)**  **Pôle ESS centre Bretagne**  **Centre Morbihan entreprises** |
| **Appellation** | **Comité local** | **Comité de pilotage** | **Comité de pilotage** | **Comité local** |
| **Désignations distinctives dans le CL** | **Porteurs de projet/partenaires** | **Acteurs porteurs/**  **Acteurs institutionnels (financeurs)/**  **Acteurs relais (mobilisateurs)** | **Acteurs porteurs/**  **Acteurs institutionnels (financeurs)/**  **Acteurs relais (mobilisateurs)** | **Partenaires** |
| **Trajectoires des coop. éphémères** | **Trajectoire continue et innovante** | **Trajectoire discontinue et de rupture** | **Trajectoire discontinue et de rupture** | **Trajectoire de discontinue et de rupture** |

La plupart des acteurs porteurs des CJM qualifient les CJM, du moins dans les premiers temps de leurs constructions, comme des « copiés- collés » des CJS pour se rendre compte dans un second temps que les dynamiques d’action changent avec le changement de publics. L’origine des CJM est liée principalement aux attentes des acteurs de l’insertion sociale et professionnelle en matière de diversification des propositions faites aux jeunes en recherche d’emploi. Mobilisés dans le cadre des CJS, s’adressant donc à des jeunes scolarisés, et constatant les effets dynamisants sur l’affirmation, la confiance en soi, le développement de liens sociaux et l’ancrage territorial, ces acteurs de l’insertion sollicitent les porteurs de projet en vue d’une adaptation du cadre des CJS pour des jeunes majeurs. Cette dynamique s’exerce sur nos trois territoires mais produit des configurations d’acteurs particulières.

Ces diversités de configuration obéissent à la fois à des considérations temporelle (les types de trajectoire de coopératives éphémères), géographique et spatiale (urbain/rural), contextuelles (de financement) et de composition du rapport entre acteurs porteurs et partenaires.

Les acteurs *porteurs* du projet constituent en général le noyau ESS du partenariat. Ils sont financés dans le cadre du projet et contribuent en amont à l’élaboration de son contenu dans un rapport plus ou moins co–construit avec les partenaires sollicités. Les relations entre ces deux catégories d’acteurs peuvent ainsi être plus ou moins fermées ou ouvertes, les frontières plus ou moins poreuses ou étanches. Le degré de continuité ou de rupture des trajectoires de coopératives éphémères joue également dans le rapport entre acteurs porteurs et partenaires.

Ainsi la *CJM de St Brieuc* est la plus complète du point de vue du noyau porteur : elle constitue le fameux trépied attendu dans le cadre des CJS composé de la Coopérative d’Activités et d’Emplois (CAE), porteuse en général de la démarche entrepreneuriale, du pôle ESS porteur de la structuration du champ de l’ESS au plan local et assurant la coordination et l’animation du comité local et d’un acteur jeunesse : le Cercle porteur de la logique d’empowerment et d’émancipation des jeunes.

En revanche sur le territoire de *Locminé*, le mouvement de jeunesse MRJC est le seul acteur porteur. Le pôle ESS est en cours de constitution et c’est le comité de développement du pays de Pontivy (CODEV) appuyé par le pôle ESS du pays de Loudéac qui s’y est substitué. De plus, un point de rupture s’est introduit dans la trajectoire des coopératives éphémères sur le territoire du Morbihan. Le MRJC n’a pas voulu poursuivre l’expérience de CJM déjà menée en milieu urbain, près de Vannes avec la CAE morbihannaise jugée trop proche d’un entrepreneuriat classique. Enfin, la spécificité du partenariat de Locminé est de s’être ouvert au club d’entreprises local pour favoriser l’établissement de lien entre les jeunes coopérants et le tissu socio-économique.

A *St Brieuc*, non seulement le noyau porteur est étoffé et ancien mais le partenariat s’est construit dans la continuité. Il comprend essentiellement les acteurs d’Etat vigilants sur la présence des jeunes des quartier QPV dans l’expérience, des collectivités territoriales qui soutiennent l’expérience et de la mission locale qui considère les CJM d’abord comme un espace de rebond et d’élaboration du projet professionnel et personnel des jeunes que ce soit dans l’entrepreneuriat ou dans le salariat. La CAE est particulièrement porteuse de projets innovants et pousse pour que la CJM aille au-delà d’une simple coopérative multi services et qu’elle inscrive son action dans une étude des besoins du territoire en suggérant l’expérimentation d’une conciergerie de quartier dans des quartiers péricentraux.

Sur le territoire *de Brest*, les acteurs porteurs sont composés, du pôle ESS qui a également mis un certain temps à se construire et pour lequel la question de la jeunesse ne constituait pas un axe prioritaire, et de la CAE Chrysalide. Tous deux ont affirmé une logique entrepreneuriale forte sur le projet de CJM. Il n’était pas uniquement éducatif mais visait aussi la diversification du tissu entrepreneurial de la CAE. La spécificité de la CJM de Brest est de s’être retrouvée dans un climat conflictuel interne aux acteurs jeunesse de la ville de Brest. Le Bureau d’information jeunesse a porté la première CJS sur une logique affirmée d’empowerment au moment où la ville de Brest cherchait à restructurer son service jeunesse et à regrouper différentes fonctions dont celle assurée préalablement par le BIJ. La seconde édition de la CJS ne sera ainsi pas reconduite. C’est le service Insertion du Conseil départemental qui relance la dynamique fortement appuyée par les services de la DSU. Le partenariat se recompose avec un service jeunesse de la ville représenté mais plutôt observateur. A la différence des autres CJM, le comité de Brest a choisi le terme de comité de pilotage.

**1.2. Organisation et culture partenariale des comités locaux**

**Tableau 2 : Caractéristiques culturelles et d’organisationnelles des comités locaux**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **CJM de St Brieuc** | **CJT 1 de Brest** | **CJT 2 de Brest** | **CJM de Locminé** |
| **C**ulture inter-institutionnelle établie.  **C**limat consensuel.  **P**artenariat opérationnel de terrain.  **A**cteurs porteurs garants des fondamentaux.  **CL** co-élaboratif et stratégique.  **T**endance « empiétante » | **P**ortage de projet « ficelé ».  **D**ynamique entrepreneu- riale affirmée.  **R**apport fonctionnel porteurs/partenaires.  **C**limat critique (statuts des jeunes coopérants).  **P**oids du modèle IAE chez une partie des acteurs partenaires. | **M**oindre participation des partenaires  **R**éorientation des finalités : clarifier éducation, formation, insertion | **U**ne culture associative et de développement local.  **U**ne structuration ESS en cours.  **Un**e pratique co-élaborative.  **U**ne moindre intégration du club d’entreprises. |

Le degré de co-construction du projet est variable selon les CJM. Il revient au noyau porteur, quand il est suffisamment construit, de l’élaborer et de poser ainsi les fondamentaux incontournables qui sont ceux de la culture ESS (coopération, démocratie, empowerment). La première réunion du comité local, animé par les acteurs porteurs, démarre en général par une réunion d’information sur un projet déjà relativement élaboré. Parfois précédé par un diagnostic de territoire, comme à Locminé, qui contribue à davantage mobiliser les partenaires au-delà des porteurs de projet. Cependant la reconduction de ce partenariat du fait du renouvellement des coopératives contribue progressivement à produire une action et une culture commune en raison des débats et analyses occasionnés par le suivi de ces coopératives. C’est dans *la CJM de St Brieuc* que l’on retrouve le plus cette continuité qui se traduit par une sorte d’osmose entre les différentes catégories d’acteurs. Le rôle de garant des porteurs de projet par rapport aux orientations ESS est reconnu et légitimé. Le climat est plutôt consensuel et apaisé tout en n’excluant pas les débats. Pour *la CJT de Brest* l’invitation des partenaires locaux par les porteurs de projet avait un caractère institutionnel et beaucoup moins fondé sur une interconnaissance de projet, d’autant que la CJT démarrait sur un passif. Plusieurs partenaires ont plutôt insisté sur le caractère déjà très ficelé du projet. Indéniablement cela contribue à produite un rapport plutôt fonctionnel et instrumental entre porteurs et comité de pilotage. D’ailleurs les partenaires avaient le qualificatif *d’acteurs relais* dont la fonction était de faciliter la mise en œuvre du projet. De plus la CJT va être soumise à une forte épreuve qui aboutit à une réorientation des objectifs pour la CJT 2 et aussi un certain désengagement des partenaires mobilisés. Pour *la CJM de Locminé* les relations entre porteurs de projet (MRJC) et acteurs locaux de l’insertion (ML) et de la formation (Locminé formation) sont davantage co-élaboratives et également plus « poreuses ». L’isolement du MRJC l’a poussé à chercher des compétences extérieures au champ des acteurs de l’ESS, dans le comité local, pour l’élaboration du projet. La difficulté également à trouver des financements dédiés pour la zone rurale, à la différence des zones urbaines objet de politiques publiques, a renforcé la démarche d’action commune. Enfin une culture territoriale où les références d’autonomie associative et de développement local sont structurantes pour l’ensemble des acteurs a contribué à construire un socle favorable au déploiement d’une action commune malgré des logiques d’action parfois très différentes.

**1.3. Logiques d’action et action commune : espace d’élaboration des objectifs ?**

**Tableau 3 : Objectifs selon les coopératives de jeunes-majeurs**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **CJM de St Brieuc** | **CJT 1 de Brest** | **CJT 2 de Brest** | **CJM de Locminé** |
| **Objectifs** | **S**ensibiliser à l’entrepreneuriat collectif.  **I**nclusion professionnelle.  **D**év. la capacité d’agir.  **C**ohésion sociale/quartier.  **C**hangement du regard sur les jeunes. | **D**éveloppement des compétences entrepreneuriales  **P**ermettre des sorties vers l’entrepreneuriat. | **E**ducation à l’entrepreneuriat.  **E**mpowerment : capacité d’agir sur leur projet.  **A**ncrage dans des réseaux. | **E**mpowerment  **D**évelopper les compétences en entrepreneuriat  **T**ester des métiers  **A**ncrage territorial/réseau  **R**endre les jeunes visibles |

L’analyse des objectifs annoncés dans les dossiers de financement et les bilans de clôture montre une certaine diversité qui peut donner prise ou être le produit de logiques d’action différentes à l’intérieur du partenariat alors que le discours insiste plutôt sur les complémentarités. Toutes les CJM étudiées mentionnent l’objectif de *développement des compétences entrepreneuriales* ; certaines insistent davantage sur l’acquisition par le faire. *L’objectif d’insertion sociale et professionnelle* est présent surtout dans trois coopératives. Il n’est pas mentionné dans la première CJT de Brest dont l’orientation est très nettement entrepreneuriale. Depuis le début les jeunes coopérants annonçaient leur volonté de poursuivre après la clôture de la CJL éventuellement dans le cadre de la CAE. Quand cet objectif est mentionné, ce ne sont pas toujours les mêmes termes qui sont utilisés. On perçoit une volonté de prise de distance des acteurs avec la notion d’insertion et la grande diversité de connotations qui l’accompagne. Ainsi les partenaires de la CJM de St Brieuc utilisent plutôt la notion *d’inclusion professionnelle* qui met l’accent sur la responsabilité de l’environnement dans les difficultés d’insertion des jeunes. La CJM de Locminé préfère faire référence à la possibilité pour les jeunes de « tester des métiers ». Le troisième grand objectif, dominant dans la dynamique des CJS, est celui *d’empowerment des jeunes*, fortement corrélé avec la finalité éducative. Cet objectif est énoncé en première position des objectifs pour la CJM de Locminé. Pour la première CJT de Brest les acteurs porteurs ont préféré utiliser le terme de formation à celui d’éducation qui leur paraissait plus proche du champ professionnel, ce qui explique la durée plus importante de cette CJT (5 mois au lieu de 3) et la part plus importante des modules de formation dédiés à la méthodologie de la démarche entrepreneuriale. D’autres objectifs sont présents dans certaines CJM et pas dans d’autres comme la contribution de la CJM au *développement d’une cohésion de quartier* pour St Brieuc bien que la localisation ne s’y prête pas vraiment. ; En effet toutes les CJS briochines précédentes étaient localisées dans ce quartier QPV. Le projet de création de conciergerie plaide pour la recherche d’une clientèle urbaine plus solvable et donc plus proche du centre territoire. Pour la CJM de Locminé l’objectif *d’ancrage territorial et de développement de réseau* est davantage affirmé tandis que celle de St Brieuc insiste sur l’importance de *contribuer à changer le regard sur les jeunes*.

**1.4. Logiques d’action et épreuves : la construction de l’action commune**

La diversité des objectifs est en rapport avec la pluralité des logiques d’action compte tenu de la diversité du partenariat. Les épreuves qui surviennent expriment fréquemment l’existence de tensions entre logiques différentes tandis que leurs modes de résolution ne sont rien d‘autres que des processus d’élaboration de l’action commune et de ses produits. Deux solutions sont possibles : ou bien les acteurs parviennent à continuer à faire tenir ensemble les logiques en tension et l’action commune se poursuit ; ou bien ils n’y parviennent pas et celle-ci se défait. Les épreuves contribuent aussi à éclaircir les enjeux de l’action commune.

**Tableau 3 : Les épreuves liées aux tensions entre logiques et leurs modes de résolution.**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **CJM de St Brieuc** | **CJT 1 de Brest** | **CJT 2 de Brest** | **CJM de Locminé** |
| **Logiques d’action** | **ML** **:** Rebond du projet d’insertion.  **CAE :** Innovation entrepreneuriale.  **Etat :** priorité » publics QPV.  **Ville :** priorité jeunes en difficulté. | **CAE :** Entrepreneuriale nouveau public CAE.  **DSU :** Ancrage dans les dynamiques de quartier :rapprochement ESS et insertion.  **ML :** Rapprochement CJM et garantie je.unes (jeunes décrocheurs) | **R**éorientation  Vers une coopérative multi services. | **MRJC :** Empowerment  **ML :** Insertion sociale et professionnelle  **Tissu économique :** Formation entrepreneuriale. |
| **Type d’action commune** | **I**nnovante.  **C**onsensuelle (co-élab.).  **F**onctionnelle.  **C**onstruction du « marché ».  **E**mpiétant.. | **F**onctionnelle.  **C**ritique.  **S**ocialisatrice.  . | **A**ffaiblie. | **C**o-élaborative.  **M**oindre investissement **c**hefs d’entreprise |
| **Epreuves** | **R**ejet projet conciergerie.  **P**ression du chiffre  **E**quilibrage gouvernance : CL/CJM | **A**ppropriation CJM/jeunes.  **C**ontournement du caractère éphémère.  **D**élitement du projet | **D**élitement de l’investissement du groupe. | **A**utonomie du CL/champ de l’insertion.  **D**éfinition de sa culture propre (pas prescriptive). |
| **Modalités de résolution** | **R**éorientation par l’animatrice vers du multiservice. | **R**éorientation par le CL vers du multiservice | **R**éorientation de la trajectoire (rupture). | **R**éorientation vers le tissu agricole |

***Tension entre une dynamique entrepreneuriale innovante dans le champ de l’ESS et le modèle pédagogique éducatif de construction autonome d’une offre de services à partir des compétences et envies des jeunes.***

*LA CJM de St Brieuc* va être soumise à deux épreuves successives. La première met en tension la démarche entrepreneuriale innovante portée tout particulière par la CAE costarmoricaine Avant- Première et l’objectif plus général d’insertion sociale et professionnelle portée plus particulièrement par la Mission locale. La première s’inscrit dans une saisie d’opportunité de financement du projet de CJM dans le contexte porteur du Plan d’investissement d’avenir (PIA) piloté par l’agglomération briochine. Ce PIA oriente les réponses à l’appel à projet vers des démarches innovantes. Les porteurs de projet répondent en proposant la création d’une conciergerie de quartier dans le cadre d’une coopérative jeunes majeurs qui combinerait la prise en compte des nouveaux besoins non pris en charge, versant environnement, la formation par le faire à l’entrepreneuriat coopératif, versant jeunes, intégrant le processus d’empowerment. La combinatoire paraît tout à faire vertueuse et originale. Le projet est retenu dans le cadre du PIA. Du point de vue du « recrutement » des futurs jeunes coopérants, l’Etat en la personne de délégué du préfet insiste fortement sur l’importance de recruter les jeunes habitant les quartiers QPV et la mission locale est chargée de diffuser l’information voire d’identifier dans ses fichiers des jeunes susceptibles d’être intéressés. Entre temps, la future animatrice « économique » de la CJM est recrutée et formée par le réseau des CAE « coopérer pour entreprendre » selon le modèle pédagogique des CJS visant à construire l’offre de la CJM à partir du travail d’expression des jeunes sur leurs envies et le travail d’exhumation de leurs compétences fondées sur les méthodes d’éducation populaire[[4]](#footnote-4). L’animatrice découvre en chemin le projet innovant alors qu’elle s’est déjà engagée dans la pédagogie propre aux CJS. De plus le projet de conciergerie de quartier lui parait peu compatible avec le profil de compétences de la majorité des jeunes rencontrés. L’animatrice résout la tension en orientant la CJM sur le modèle classique de la coopérative multi services. La seconde épreuve met en tension le temps nécessaire à l’émergence d’une offre de service autonome par les jeunes encadrés par les animateurs et les demandes de prestations rassemblées par le comité local dans son réseau pour soutenir la démarche entrepreneuriale des jeunes. La mobilisation des acteurs partenariaux est si efficace qu’elle en devient empiétante. Les jeunes se retrouvent dans une position purement réactive de réponse à la pression « du marché » construite par la mobilisation des partenaires. La CJM de St Brieuc sera une réussite du point de vue de la réalisation du chiffre d’affaire et de la redistribution interne entre coopérants mais produira un épuisement et un découragement de la dynamique collective qui, après le creux de la période de Noël, ne redémarre pas.

*L’affirmation de la logique entrepreneuriale par le contournement de la dimension éphémère des CJM*

*La première CJT de Brest* est soumise à une épreuve majeure qui signe malheureusement sa dissolution et débouche sur une réorientation de l’action commune vers le modèle classique de l’élaboration d’une offre multi services à partir des envies et compétences des jeunes. Lors de la phase d’intégration où les jeunes sont invités à exprimer leurs désirs et envies et à faire mutuellement connaissance pour aboutir à une offre commune, une synergie s’établit autour du projet propre de deux coopérants qui devient le projet collectif du groupe. Ils projettent de créer une activité d’impression sur tee-shirts et de chercher à pérenniser l’activité. Nombre d’entre eux ont déjà cherché à créer leur activité sans y parvenir. Ils ne se contentent pas de la finalité éducative du projet, ils cherchent à l’affirmer comme projet économique et de ce fait sont amenés à contourner sa dimension éphémère. D’une certaine façon ils s’inscrivent dans la logique entrepreneuriale dominante portée par les porteurs de projet et affirment une dynamique assez cohérente puisque l’idée d’une CJM avait émergé à Brest pour tenter de répondre aux souhaits des jeunes de poursuivre l’expérience entrepreneuriale à l’issue de la CJS. Cependant cette affirmation « dans le réel » de leur pouvoir d’agir les confronte à la question de la capitalisation. Ils ne peuvent démarrer leur activité dans les conditions propres aux CJM car ils ne disposent pas de capitaux pour acheter la presse dont le prix n’est d’ailleurs pas très élevé. Ils s’orientent donc dans une activité de restauration dont la finalité n’est plus principalement l’apprentissage coopératif et le développement de la capacité d’air mais le financement de l’achat de la presse. Le changement de logique ne sera pas analysé et débattu par les partenaires ni par les porteurs de projet.  Les jeunes ne parviennent pas à préserver leur énergie autour de ce projet. Certains quittent la coopérative. Un petit noyau obtient le prolongement du Contrat d’Appui au Projet d’Entreprise (CAPE) dans le cadre de la CAE pour poursuivre l’expérience mais les membres sont engagés pendant la même période dans des contrats de service civique durant lesquels les relations interpersonnelles se dégradent. Lors du bilan de clôture de la coopérative, les partenaires décident de privilégier dans les objectifs de la CJM la dimension d’insertion, toujours à partir de l’expérimentation entrepreneuriale collective, et proposent le rejet explicite des tentatives de capitalisation, en vue de déboucher sur l’autonomisation économique des CJM. Ils reviennent donc également au modèle de l’élaboration d’une offre multi services à partir des envies et compétences des jeunes pour la CJT 2. Cependant l’activité de la CJT 2 se limite à une mono activité de restauration dont la demande est pour l’essentiel apportée par le comité local. Un projet collectif toutefois émerge lié à l’intérêt d’un noyau de jeunes pour la « convention Manga » mais il sera refusé par la CAE.

*La CJM de Locminé : La recherche d’une conception renouvelée de l’insertion sociale et professionnelle ? La CJM comme coopérative « support »*

La principale épreuve de la CJM de Locminé survient lors de la recherche de financement. A la différence des CJM urbaines elle ne peut abonder aux financements liés à la politique de la ville qui représentent pour les CJM de Brest et de St Brieuc respectivement 46% et 36% du financement. Le PIA jeunesse apporte en sus 46 % du financement de la CJM de St Brieuc. Le financement de la CJM de Locminé est presque moitié moins élevé[[5]](#footnote-5) et davantage réparti entre deux financements d’Etat (44%), les organismes sociaux (30%), et des organismes religieux (épiscopat, paroisse). Compte tenu de l’objectif d’insertion sociale et professionnelle des jeunes inscrits dans son projet, le MRJC et le CODEV sollicitent le service insertion du Conseil départemental du Morbihan. Ce dernier conditionne son subventionnement à l’établissement de critères de recrutement des futurs coopérants correspondant à ses propres publics en insertion. Cette épreuve débouche sur un débat interne au comité local dont le résultat contribue à définir l’identité propre de la CJM de Locminé. L’ensemble des acteurs refusent que l’orientation des jeunes réponde à une logique prescriptive. Ils considèrent que la coopérative est d’abord leur coopérative et qu’ils doivent y venir sur la base du volontariat. Cette prise de position leur paraît cohérente avec leur statut associatif de membres du comité local même si pour certains, comme la mission locale, leur structure est en partie de nature para publique. A cette occasion ils sont amenés à préciser leur conception de l’insertion. Le terme qui revient pour qualifier cette conception est celui de coopérative comme « support ». On peut y entendre le caractère de finalité éducative du projet entrepreneuriat coopératif mais dans l’esprit des acteurs, il va au-delà. On pourrait avancer qu’il s’agit de créer les conditions d’une plus grande *singularisation* des trajets des jeunes coopérants à la différence d’une démarche visant la recherche de conformation pour répondre au constat de désocialisation notamment professionnelle à laquelle aboutissent les situations de chômage ou d’inactivité. Effectivement nombre de dispositifs d’insertion, notamment ceux de l’insertion par l’activité économique (IAE) affichent cette préoccupation de « resocialisation ». Les acteurs insistent sur l’importance du fait que l’expérience de la CJM soit véritablement une occasion de réfléchir à leurs parcours, à ce qui compte véritablement pour eux, à mieux construire *les appuis* de leur projection future toujours susceptible d’évolution, qu’elle soit dans l’entrepreneuriat, le salariat ou la formation. L’accent est davantage mis sur la réflexivité que sur l’adoption des normes et comportements attendus d’un groupe social car comme le suggère Martucelli (2010) « la vocation analytique de la socialisation change complètement. Hier elle était le moteur de l’intégration de l’individu à la société aujourd’hui elle est la fabrique du processus d’individualisation » p. 35. C’est donc une conception très proche de la notion d’empowerment où se travaille le renforcement de la confiance en soi à partir du développement de sa capacité d’action par le faire et avec les autres. Elle rejoint la notion de singularisation qui désigne le double mouvement qui intervient dans la construction du sociétal dans les sociétés hypermodernes : celle de la production du social à travers la façon dont les individus affrontent les épreuves sociétales (celle de l’insertion par exemple pour les jeunes) mais aussi celle de la production de *supports* diversifiés et de nature aussi bien sociale, statutaire, organisationnelle, psychique qui véritablement les « supportent » dans cette aventure à fortes tensions voire à hauts risques qu’est la vie.

A l’issue de cette analyse comparative peut-on repérer des dimensions de l’action partenariale qui contribueraient à créer un enviro nnement empowered pour les jeunes coopérants favorisant par la suite leur processus d’empowerment ?

La première dimension concerne *la pluralité des objectifs et des logiques* qui les soutiennent. On peut en retenir trois principales : la logique entrepreneuriale, d’empowerment et de réflexivité sur son parcours et projet d’insertion professionnels et personnels. Si ces logiques sont présentes, elles ne sont pas toutes pondérées de la même façon car leurs combinaisons sont colorées par les caractéristiques partenariales et contextuelles. Pour la CJS et la première CJT de Brest, la logique entrepreneuriale a été dominante chez les jeunes coopérants tout comme chez les acteurs porteurs. A St Brieuc, elle a été dominante chez les acteurs porteurs lors de la conception du projet mais sans véritable association de l’animatrice du fait de la conception hiérarchique du lien entre acteurs porteurs et encadrants. Il en a résulté un rapport de concurrence entre le projet classique des CJS et le projet de conciergerie de quartier. La reconnaissance par les acteurs partenariaux de la pluralité des combinaisons possibles ainsi que la légitimité de ces combinatoires pourraient contribuer à la construction d’un environnement empowerded car il oblige alors à travailler la conciliabilité de ces objectifs à travers l’action commune au lieu d’en condamner certains au profit d’autres.

La seconde dimension concerne *la prise en compte des stratégies collectives et individuelles des jeunes coopérants.* Cette dimension est parfaitement illustrée avec le cas de la première CJT de Brest pour laquelle la motivation collective des jeunes était fortement liée à l’espoir de véritablement créer leur coopérative d’imprimerie de tee-shirts mais également dans la CJT 2 avec leur projet de convention manga qui en définitive est empêchée. Mais elle est également présente sur un point que nous avons moins abordé qui est la prise en compte des projets individuels d’entrepreneuriat des jeunes qui entrent dans la coopérative et qui ne sont pris en considération qu’à la marge, ce qui aboutit à une satellisation de ces jeunes qui s’intègrent beaucoup moins au fonctionnement collectif.

Enfin la troisième dimension concerne *l’existence d’un double lieu politique d’orientation* de la coopérative : le comité local et le conseil d’administration de la coopérative. Le comité local est en situation d’orienter stratégiquement les projets des CJM comme ce fut le cas à St Brieuc avec le projet de conciergerie de quartier. Lors des derniers débats les interrogations portaient sur l’orientation de l’activité des futures CJM sur la réduction de la fracture numérique. Les possibilités de détermination de l’orientation des CJM par le comité local supposerait *a* minima que les coopérants en cours de CJM et ayant contribué à la CJM par le passé y soient représentés. Une telle mesure favoriserait le contact avec le comité local sans transiter nécessairement par les encadrants et favoriserait des réunions plus informées pour leur propre conseil d’administration ainsi que l’expression de leurs stratégies collectives propres au sein du comité local.

1. **L’impact des Coopératives jeunes majeurs sur l’empowerment des jeunes : le point de vue des coopérants**

Nous nous intéressons dans cette deuxième partie à l’empowerment des jeunes coopérants à partir de ce qu’ils expriment sur leur ressenti et leur vécu dans la coopérative. Afin d’analyser comment cette expérience d’entrepreneuriat collectif renforce le pouvoir d’agir des participants, nous nous référons d’une part aux recherches de William A. Ninacs sur l’empowerment individuel et communautaire dans les initiatives de développement économique communautaire au Québec (Ninacs, 2002) et d’autre part au travail de Marie Hélène Bacqué et Carole Biewener sur les différents niveaux et modèles d’empowerment (Bacqué et Biewener, 2013). De ces études, nous retenons une grille d’analyse en trois dimensions. La dimension individuelle, selon William A. Ninacs, opère sur quatre plans : la participation, les compétences, l’estime de soi et la conscience critique. Il s’agit d’un enchaînement simultané d’étapes sur chaque plan qui, dans leur ensemble et de par leur interaction, forment le passage d’un état sans pouvoir, disempowered, à un état d’empowered, où l’individu est capable d’agir en fonction de ses propres choix (2.2). La dimension interpersonnelle, organisationnelle ou collective désigne le développement de la capacité d’« agir avec » et d’« agir sur » (2.3). Enfin, la dimension politique ou sociale pose la question de la transformation de la société dans son ensemble, au travers de l’action collective.

**2.1. Le profil des jeunes coopérants**

L’analyse va porter sur 23 des 27 jeunes coopérants qui ont suivi les coopératives de Brest, Saint Brieuc et Locminé jusqu’à la fin[[6]](#footnote-6). Nous avons interrogé 16 hommes et 7 femmes, ce qui est représentatif de la situation dans les quatre coopératives puisque toutes comptent plus d’hommes que de femme, exceptée celle de Locminé qui enregistre la parité femme-homme. Le projet s’adressait à des jeunes de 18 à 25 ans, la moyenne d’âge des coopérants rencontrés est de 22 ans. Leur parcours de formation est varié, certains d’entre eux interrompant prématurément leurs études mais une majorité (les deux tiers) allant jusqu’au baccalauréat voire en premier cycle universitaire[[7]](#footnote-7). Après leurs études, ils ont parfois bénéficié de dispositifs d’insertion professionnelle proposés par la mission locale – POP (Parcours d’Orientation Professionnelle) ou Garantie Jeunes –, 2 ont fait un service civique dans l’animation et la majorité a déjà une expérience professionnelle, dans le tertiaire (prêt à porter, santé) ou en usine (c’est particulièrement le cas à Locminé dans l’agroalimentaire). Les jeunes évoquent parfois assez négativement ces premières expériences professionnelles. Les relations d’autorité sont mal vécues par certains: « *J’ai remarqué que travailler entreprise, c’était pas fait pour moi. J’aimais pas les rapports dans l’entreprise. La hiérarchie tout ça c’était pas mon truc*» (Axel, 19 ans, CJT2, Brest). D’autres s’opposent au rythme de vie imposé par le salariat : « *à la fin des 9 mois [à la clinique], je me disais "je me vois pas salarié du tout toute ma vie". Ah pour moi c'était clair et net, je voulais pas travailler, pas avoir forcément... Un patron encore ça pouvait aller, mais travailler comme ça toute ma vie, c'était vraiment... Ben j'ai compris ce que c'était que la routine. Vraiment se lever le matin, métro boulot dodo. C'était vraiment ça. J'avais pas l'impression de vivre du tout.*» (Tanguy, 19 ans, CJT2, Brest). Un coopérant questionne également la considération envers les ouvriers et la répartition de la valeur au sein de l’entreprise : « *Je suis passé dans toutes les usines du coin et j’ai vu qu’au final, si on voulait être considéré il ne fallait pas travailler en usine ou autre part. Quand on voit le travail que l’on fournit à la base de la chaine, on fait tout le travail de l’entreprise, on fait 80% du travail et on est les moins payés et plus on monte moins on fait de travail et plus c’est payé.* » (Antoine, 23 ans, Locminé). Une minorité des coopérants évoque un engagement associatif avant son entrée dans la coopérative, soit comme simple adhérent d’une association dont ils soutiennent la cause : « *Je suis adhérent à Greenpeace, j’aime bien ce qu’ils défendent, je trouve ça important. La question de l’environnement me touche*» (Axel, 19 ans, CJT2, Brest). Soit comme bénévole dans des projets qui déjà leur ont déjà permis d’expérimenter le collectif : « *Ça m’est arrivé d’organiser des festivals où on décidait tous, pareils, c’est une démocratie, où on décidait tout, chacun avait une voix.* » (Sarah, 25 ans, Locminé) et l’engagement : « *J’avais beaucoup d’amis qui étaient dans l’engagement. Ils organisaient des concerts pour des gens qui allaient se faire arrêter, des choses comme ça. On s’est beaucoup aidés entre nous et c’est là où j’ai compris ce qu’était l’engagement: défendre des valeurs, se regrouper* » (Louise, 23 ans, Saint Brieuc).

La majorité des jeunes rencontrés ont été informés du projet de coopérative par leur conseiller à la mission locale, une minorité l’a été par une structure jeunesse du territoire. Les motivations pour intégrer la coopérative sont diverses. Certains d’entre eux sont intéressés par l’entrepreneuriat, soit parce qu’ils ont déjà un projet de création d’entreprise : « *Pouvoir étudier les projets que j’avais en tête pour pouvoir les réaliser par la suite, ouvrir une entreprise correctement sans que ce soit bancal* » (Sarah, 25 ans, Locminé), « *Je me suis dit que j’allais avoir les outils qu’il fallait pour pouvoir créer mon entreprise, que j’allais acquérir de l’expérience.*» (Axel, 19 ans, CJT2, Brest), soit, par défaut, pour échapper au salariat : « *J’avais pas de projet en venant du coup je venais juste apprendre au cas où un jour je voulais me lancer, si j’en avais marre d’être salarié au moins j’avais des bases pour créer une entreprise*. » (Maxime, 20 ans, CJT2, Brest). D’autres rejoignent la coopérative pour rompre l’isolement et le sentiment d’inutilité en s’occupant : « *A la base, je voulais juste m’occuper en fait. Je voulais pas rester chez moi à rien faire, à m’ennuyer, je me dis « au moins c’est une formation, ça va passer le temps, ça va occuper. Et puis ça va me faire reprendre un vrai rythme de vie relativement normal, donc on y va.*» (Charlotte, 21 ans, CJT2, Brest) ; « *Comme ça faisait un moment que je ne faisais rien, j’étais sur mon ordi chez moi... J’avais envie de bouger, j’étais pas bien. Comme je vivais chez mes parents, j’avais l’impression que je ne faisais rien. J’étais nourri, logé, je le suis toujours, mais je ne voulais pas être un fardeau, j’avais envie de bouger. J’avais été refusé deux trois fois, je me suis dit, le prochain truc qu’on me propose, je ne refuse pas. On verra où le bateau nous emmène!* » (Yann, 21 ans, St Brieuc). Certains luttent contre la déliaison sociale, viennent chercher la rencontre, une expérience collective : *« Je venais chercher un peu de lien social parce que j'avais pas trop d'amis, je connaissais un peu personne à Brest. »* (Joachim, 25 ans, CJT2, Brest). « *Mon attente principale c’était le fait de travailler en groupe parce que j’ai très envie de savoir travailler vraiment en groupe. Voilà avoir ma place dans un groupe* » (Clément, 20 ans, Saint Brieuc).

Une recherche menée sur le développement de l’empowerment du fait de la création d’une entreprise collective par un groupe ayant une déficience visuelle met en avant l’importance de l’engagement informé comme facteur d’empowerment (Vachon, Leclerc et Comeau, 1997). Les propos des jeunes coopérants montrent qu’ils se sont parfois engagés dans ce projet d’entrepreneuriat collectif sans savoir ce dont il s’agissait vraiment. « *Je croyais qu’on allait apprendre au fur et à mesure mais pas qu’on allait animer une coopérative* » (Maxime, 20 ans, CJT2, Brest). « *Dans l’idée je pensais qu’on allait avoir des explications pour créer. Quand je suis arrivé, c’était différent. Je pensais pas que ce serait ça*. » (Axel, 19 ans, CJT2, Brest). « *Pour moi, j'avais compris qu'on venait tester notre idée avec un groupe de personnes, un groupe de jeunes. Et au final, c'est après que j'ai compris que c'était une coopérative et qu'on devait créer quelque chose ensemble, et pas chacun ramène son idée. Donc ça je l'ai un peu mal compris* » (Tanguy, 19 ans, CJT2, Brest). « *Quand je suis rentrée à la CJM, je savais pas encore ce que c’était vraiment. On m’avait dit, c’est une entreprise éphémère de trois mois mais il n’y a pas ce qui va derrière.* » (Elodie, 18 ans, Saint Brieuc). Le caractère innovant et expérimental du projet peut expliquer ce manque de connaissances préalables mais il a certainement contribué au départ de certains jeunes des coopératives brestoises et briochine.

**2.2. Regard sur l’empowerment des jeunes au niveau individuel : une conscience critique peu présente.**

La première dimension évoquée par William A. Ninacs pour mesurer l’empowerment individuel est celle de la **participation** (Ninacs, 2002). Elle comporte deux volets, l’un sur le plan psychologique (droit de parole et participation aux décisions) et l’autre sur le plan pratique (capacité de contribuer et d’assumer les conséquences de sa participation). Toute coopérative se caractérise, en théorie, par son fonctionnement démocratique selon le principe « Une personne égale une voix » qui doit garantir à chacun la participation aux prises de décision. Charmettant et al (2015) ont défini des expressions diverses de la démocratie au sein des SCOP, et notamment la création d’espaces formels de participation au-delà du conseil d’administration, qu’il nous parait intéressant de reprendre ici, les coopératives de jeunes majeurs pouvant rejoindre, sur certains aspects, le fonctionnement des SCOP. Dans les CJM, les conseils d’administration se veulent être un espace démocratique mais les comités (finances, ressources humaines et marketing) permettent également aux coopérants d’exprimer leurs points de vue. « *Le CA on regarde ce qu’il y a à faire. Avant, on y gérait les permanences. On prenait les décisions. C’était assez important, on se rappelait les contrats. On n’avait pas beaucoup de communication entre nous en dehors de ça. C’était le moment où on était ensemble.* » (Axel, 19 ans, CJT2, Brest). « *C'était bien d'avoir un CA en début de semaine pour savoir toutes les tâche qu'on devait faire chacun et comment faire, en discuter, savoir ce qui n'allait pas, ouais c'était bien*» (Camille, 26 ans, CJT2, Brest). Les coopérants reconnaissent que la prise de décision en groupe ne va pas de soi : *« Franchement, prendre toutes les décisions ensemble, c'est dur. C'est plus dur que ce que je pensais, alors que quand t'es tout seul, tu prends une décision, hop c'est fait*» (Léo, 21 ans, CJT2, Brest) « *En CA c’était parfois difficile de se mettre d’accord après c’était le temps que tout le monde se connaisse, que tout le monde s’inquiète de la CJM aussi ce n’est pas facile non plus de monter une coopérative comme ça on a tous envie d’exprimer son opinion, de dire ce que l’on veut dire*» (Clément, 20 ans, Saint Brieuc). « *Ça roule plutôt bien mais ça arrive parfois de ne pas être d’accord donc on prend un temps de débat pour mettre chacun son point de vue et voir quelle serait la meilleure solution au final... de toutes façons si on n’arrive pas à décider on s’est mis d’accord pour que ce soit la majorité qui l’emporte parce que sinon ça peut être interminable* » (Elsa, 21 ans, Locminé). « *[pour prendre les décisions] on faisait un tour de table et on votait à main levée en expliquant, si c’était le cas, pourquoi on n’est pas d’accord, en débattant...*» (Yann, 21 ans, Saint Brieuc). « *Pas facile [la prise de décision]. Au début on votait à main levée, on discutait chacun son tour et ensuite, certains débats on se coupait la parole. On a mis en place le crayon, quand tu levais le crayon tu pouvais parler* » (Simon, 22 ans, Locminé). Dans la plupart des cas de désaccord, les décisions se prennent à la majorité mais certaines coopératives ont expérimenté des méthodes de prise de décision par consentement qui permettent à chacun d’exprimer son avis et de mieux accepter ensuite le choix retenu. Cette importance de la délibération dans la légitimité des décisions est mise en évidence par Adeline Veyret (2016) dans sa recherche sur la vie démocratique dans les SCOP. « *[la démocratie], ça marchait bien, on a appliqué des méthodes de vote par consentement. On a appris ça avec Jessica. On l’a utilisé une ou deux fois entre nous, mais pas beaucoup.* » (Axel, 19 ans, CJT2, Brest). *« On essaie d’avoir dans l’ordre : le consentement, donc tout le monde d’accord, ce qui n’arrive pas forcément tout le temps. Sinon on fait des compromis donc chacun fait un pas vers l’autre et si vraiment on n’arrive pas à se mettre d’accord mais ça n’est jamais arrivé encore, on passe par le vote et c’est la majorité qui l’emporte. […] Que l’on ait une coopérative qui fonctionne au consentement, je pense que c’est très important.*» (Sarah, 25 ans, Locminé). On note que si dans certaines coopératives, à Brest notamment, les conseils d’administration ont permis dans les premières semaines la concertation et la prise de décision collective, leur dynamique s’est affaiblie avec le temps jusqu’à ne plus avoir de sens pour la majorité des coopérants. « *Ben au début on était tous là, pour le CA. J’appelais juste pour savoir s’il y avait des retards, on me prévenait « j’aurai du retard ». Plus le temps est passé et quand on a commencé les permanences, chacun venait pour son jour et du coup, on voyait moins de gens au CA et je sais pas pourquoi.* » (Maxime, 20 ans, CJT2, Brest). « *On s'était tous mis d'accord pour être là à chaque CA, puis au final... Y'en a un qui a un rendez-vous, un autre qui veut pas venir... La flamme qui s'est essoufflée, voilà...*» (Tanguy, 19 ans, CJT2, Brest). « *Au début, je trouvais ça intéressant, parce qu'on abordait plusieurs sujets, mais vers la fin, comme y'avait que des contrats, on abordait plus "comment on organise la semaine avec un contrat, qu'est-ce qu'on a, qui sera de permanence, qui sera pas là, qui sera là". A la fin, ça me paraissait être une éternité, du coup je venais plus*. » (Joachim, 25 ans, CJT2, Brest).

Au-delà de ces instances collectives formelles, la participation se manifeste également dans la prise de parole en public, qui s’est renforcée pour nombre de coopérants : « *Comparé au premier client qu’on a pu avoir au début de la CJM... Cette aisance partout en fait, on a eu une réunion hier devant pas mal de personnes et on était vraiment très à l’aise, on avait l’impression que ça faisait longtemps qu’on faisait ça en fait, on faisait de l’humour. […] C’est vrai que ça m’a débloqué humainement parlant. J’étais ouvert mais j’avais ce malaise public. J’ai eu des problèmes à l’école, tout ça, et j’étais bloqué avec les personnes. J’étais ouvert au fond de moi mais c’était plus un blocage extérieur. Ça m’a ouvert et je suis plus à l’aise.* » (Yann, 21 ans, St Brieuc). « *Au début de la CJM on a fait l’inauguration et j’ai eu du mal, j’ai vachement dû me forcer alors que maintenant ça va beaucoup mieux, je me sens plus à l’aise. […] Le fait de m’exprimer en public, c’est aussi avoir plus de confiance en moi et aussi j’arrive plus à m’exprimer dans le groupe à dire un peu ce que je pense même si j’ai encore un peu de mal, j’essaie d’être un peu plus franc avec moi et un peu plus franc avec les autres* » (Clément, 20 ans, Saint Brieuc).

La deuxième dimension nécessaire à l’empowerment individuel selon William A. Ninacs est l’acquisition ou le renforcement de **compétences techniques** (Ninacs, 2002). Pour lui, Les compétences sont avant tout techniques; elles impliquent les connaissances et les habiletés permettant, d’une part, la participation et, d’autre part, l’exécution de l’action, et elles peuvent se traduire tant par l’acquisition de nouvelles compétences que par la réévaluation de celles déjà possédées. Les coopérants développent leurs compétences par leur participation aux contrats (restauration, peinture, animation, entretien d’espaces verts, enquête de terrain, création/distribution de flyers etc.) et aux comités techniques (finances, ressources humaines et marketing), donc par la pédagogie du projet, mais également grâce aux apports des premières semaines d’intégration/formation, généralement travaillés avec une pédagogie plus classique de transmission de connaissances techniques par des intervenants extérieurs. « *J’ai été conforté dans mes compétences en communication visuelle. […] Etre un peu plus à l’aise au téléphone avec une personne. Ca a l’air facile d’appeler quelqu’un mais en fait pas du tout. C’est tout un travail et on a réussi à acquérir ça.* » (Yann, 21 ans, Saint Brieuc). « *Moi la CJM elle m’a permis de faire ça [manager un groupe], de dire, moi je sais le faire.* » (Louise, 23 ans, Saint Brieuc). « *Disons que quand je faisais ma PPI j’avais déjà cette idée là aussi de faire de la comptabilité mais j’en ai fait très peu. Dans la CJM j’en fais plus. Disons que c’est assez basic par rapport à un métier de comptable mais ça donne une certaine idée de ce que c’est.*» (Clément, 20 ans, Saint Brieuc). « *On apprend la gestion de l’entreprise, la création d’entreprise et ça c’est super intéressant et pratique pour le futur*» (Elsa, 21 ans, Locminé). « *J’ai appris beaucoup de trucs : comment monter une entreprise, les bases du business plan, du marketing, design, trucs comme ça, je sais pas trop comment formuler.*» (Maxime, 20 ans, CJT2, Brest). « *J’ai appris à faire des devis, des factures, à me servir du logiciel de finances, à voir la TVA. A créer des relations avec des gens, les coopérants.* » (Axel, 19 ans, CJT2, Brest). « *Ça m'a permis de voir des nouvelles facettes de moi que je connaissais pas. Et également de faire le plein de compétences, parce que je pensais pas avoir de compétences pour la cuisine, ou pour le relationnel ou pour la gestion. Parce que moi à la base, je viens du service marketing. On a fait des flyers, on a rappelé les clients... On a vraiment fait des choses qui s'incorporent à l'entreprise. Mais on s'est pas rendu compte parce qu'on était porté par un projet. Et franchement ça nous a permis de voir d'autres choses de l'entrepreneuriat qui n'étaient pas encore vues. Ça nous a renforcé*. » (Joachim, 25 ans, CJT2, Brest). « *Bien que j'ai pas beaucoup progressé au niveau marketing, j'ai beaucoup progressé niveau graphique par contre. Ça c'est indéniable. Y'a des choses j'étais un peu perplexe avant de les faire, maintenant j'arrive bien à visualiser ce que je veux faire et comment je dois le faire*. » (Léo, 21 ans, CJT2, Brest).

La troisième dimension de l’empowerment individuel selon William A. Ninacs est **l’estime de soi**, qui renvoie à une transformation psychologique qui annule les évaluations négatives antérieures intériorisées et incorporées dans l’expérience de développement de l’individu et par laquelle il arrive à être satisfait de lui-même (amour de soi), à évaluer ses qualités et ses défauts (vision de soi) et à penser qu’il est capable d’agir de manière adéquate dans les situations importantes (confiance en soi) (Ninacs, 2002). De nombreux témoignages de coopérants vont dans le sens d’une plus forte satisfaction d’eux-mêmes et d’une prise de confiance en eux. Cette prise de confiance passe notamment par le regard et l’appréciation des autres. « *J'ai gagné un peu plus de confiance en moi et je suis moins timide aussi pour parler en public. […] Déjà, je sais que quand je parle, je connais bien la chose donc je sais que je vais bien expliquer. [C’est important pour moi] parce qu'on me disait beaucoup que je manquais de confiance en moi.*» (Martin, 20 ans, CJT2, Brest). « *Au début, quand j'étais dans la coopérative, j'étais pas concentré, j'étais déconcentré, je voyais tout dans le flou, et là je vois les choses un peu plus claires. Et je me sens un peu mieux pour affronter les choses de la vie, pouvoir moi-même acquérir des nouvelles expériences, et puis pourquoi pas tenter ma chance. […] ça m'a permis de voir plus clair aussi. Et même de reprendre confiance en moi aussi, ça m'a aidé.* » (Joachim, 25 ans, CJT2, Brest). « *Rozenn [l’animatrice] m’a dit quelque chose, quand on a fait un bilan, qui m’a fait plaisir. Elle m’a dit untel a fait ça, untel a réussi à faire ça, mais en fait c’est toi qui les a emmenés.*» (Louise, 23 ans, Saint Brieuc). « *On me fait confiance. J’espère en tout cas que c’est pas une facette mais oui on me fait confiance.* » (Elodie, 18 ans, St Brieuc). Ce renforcement de l’estime de soi dans un projet d’entrepreneuriat ne va pas de soi. Une étude de Leroux et al s’intéressant à l’empowerment de participants à des cuisines collectives au Québec montre que le fait de se regrouper, de collaborer autour d’intérêts communs et de mettre en valeur des compétences ou des habilités techniques n’a pas forcément un effet positif sur l’estime de soi des personnes concernées (Leroux et al., 2000).

Enfin, la dernière dimension évoquée par William A. Ninacs est l’acquisition d’une **conscience critique** qui comprend elle-même trois aspects : la conscience collective (la personne ou la collectivité n’est pas la seule à avoir un problème), la conscience sociale (les problèmes individuels ou collectifs sont influencés par la façon dont la société est organisée) et la conscience politique (la solution des problèmes d’ordre structurel passe par le changement social, c’est-à-dire par l’action politique, dans le sens non partisan du mot) (Ninacs, 2002). William A. Ninacs précise qu’aucune des initiatives de développement économique communautaire qu’il a étudiées ne semble se préoccuper de l’acquisition d’une conscience critique, ce qui est regrettable selon lui car c’est cette composante de l’empowerment individuel qui contribue à réparer les « ruptures » que constituent la stigmatisation et la culpabilisation des personnes appauvries (Ninacs, 2003). Le projet des coopératives jeunes majeurs ne semble pas non plus contribuer à développer cette quatrième dimension de l’empowerment individuel, notamment sur la conscience de la domination du système capitaliste et ses conséquences en terme d’injustice et d’inégalités. Même si une minorité des jeunes émet un avis critique sur le système, avis probablement construit avant la coopérative : « *On n’est pas du même monde quand on gagne 6000 euros par jour. 19 millions d’euros en combien de temps on peut l’avoir ? Il faudrait 150 ans, c’est surréaliste on ne peut pas avoir une solidarité entre eux et nous* » (Antoine, 23 ans Locminé). Ce projet s’inspire des coopératives jeunesse de services dont l’un des documents cadre stipule que les CJS visent « la participation à une transformation sociale et économique émancipatrice en expérimentant l’entrepreneuriat coopératif »[[8]](#footnote-8). On pourrait donc s’attendre à ce que les acteurs porteurs des CJM, appartenant majoritairement au champ de l’économie sociale et solidaire, cherchent à développer une sensibilité à l’ESS, modèle alternatif à l’économie dominante capitaliste, porteur d’un changement social non violent (Draperi, 2011). Or les propos des coopérants montrent une forte méconnaissance de l’ESS, même après leur expérience au sein de la coopérative. « *Je pense que c’est vraiment dans un esprit de partage et de solidarité mais ça reste assez vague pour moi. C’est vraiment un terme nouveau pour moi, avant je ne connaissais pas trop* » (Clément, 20 ans, St Brieuc). « *Non [je ne connaissais pas le terme ESS avant] et j’ai encore du mal à comprendre. On monte une action ensemble... avec une équipe ?... Je sais pas...*» (Yann, 21 ans, Saint Brieuc). « *J’estime que je suis encore en train de la découvrir. Je n’avais jamais entendu parler avant* » (Antoine, 23 ans, Locminé). « *Pour moi, en fait, dès que j'entends « économie », je m’écroule, donc tu vois... C'est le mot que je déteste entendre ! Dès que j'entends le mot « économie », tout ce que je veux, je me dis « qu'est-que je fous là », quoi. Je déteste.* » (Camille, 26 ans, CJT2, Brest). « *On n’a pas vraiment parlé d'économie sociale et solidaire dans la coopérative*» (Martin, 20 ans, Brest). « *J'avoue que j'ai pas retenu grand chose. Mais je me souviens qu'on en a parlé. C'est comme les jardins partagés en fait ?*» (Charlotte, 21 ans, CJT2, Brest). Certains néanmoins tentent de la définir avec leurs mots : « *C’est une économie parallèle qui permet de boycotter certaines choses, qui permet de faire des circuits plus courts, mieux rémunérer les personnes, comme les paysans, que ce soit une meilleure qualité de vie*. » (Axel, 19 ans, CJT2, Brest). « *Pour moi, l'économie sociale et solidaire, c'est quelque chose, comme une forme de coopérative, où c'est différentes entreprises, ou différents acteurs, qui se mettent ensemble, pour créer ensemble, pour développer quelque chose ensemble, comme constituer un petit réseau à part en fait. Tout simplement en fait. Ouais c'est ça, créer son petit réseau mais entre entreprises, travailler ensemble, main dans la main, et développer des choses ensemble.* » (Tanguy, 19 ans, CJT2, Brest). *« Cette économie-là ne me parlait pas avant mais maintenant oui. Y’a un respect mutuel et ça marche plutôt bien. Tout le monde est heureux d’après ce que j’ai vu.* » (Maxime, 20 ans, CJT2, Brest). Un acteur de la CJM de Saint Brieuc évoque la différence de perception autour de cet enjeu d’éducation à l’ESS au sein du comité local : « *La question s’est posée : si c’est un projet autour de l’ESS on est sensé sensibiliser les jeunes ; ou alors on la laisse en second plan avec les majeurs, et on met plus l’accent sur l’insertion professionnelle personnelle. Les perceptions différentes dans le débat étaient moins liées à des appartenances institutionnelles que professionnelles. Les travailleurs sociaux, la mission locale, les assistantes sociales étaient plus sur le projet professionnel personnel du jeune ; et pour les acteurs de l’ESS : le projet c’est aussi faire la promotion de ce modèle.* »[[9]](#footnote-9) Il convient toutefois de souligner que la dimension de critique sociale peut s’exprimer également du fait que l’expérience des CJM permet d’actualiser ou de réactiver des références ou habitus culturels liés au modèle coopératif acquis durant l’enfance dans son milieu social d’appartenance. Comme évoqué précédemment, elle peut aussi renforcer et légitimer la distance critique face éprouvée lors d’expériences de travail contemporaines contraignant par exemple les salariés à réduire leur conscience professionnelle et leur sens du service pour un meilleur rendement marchand pour l’entreprise.

Si l’ESS demeure méconnue auprès des jeunes, ils parlent plus facilement du modèle coopératif, qu’ils ont expérimenté, éprouvé pendant plusieurs mois. « *Dans les entreprises s’il y en a un qui fait son truc tout seul et les autres à côté qui ne suivent pas ça suivra jamais. Ce qu’il faut vraiment retenir dans une coopérative c’est que c’est comme les mousquetaires, un pour tous, tous pour un* » (Clément, 20 ans, Saint Brieuc). « *On est dans un groupe où le rapport humain est bien plus privilégié, dans une autre entreprise [classique) ce n’est pas du tout la même chose. Ça apporte vraiment quelque chose à mon avis car il y a du respect. A mon avis dans l’entreprise [classique] la première chose importante c’est la réussite et non le respect.* » (Fabien, 17 ans, Saint Brieuc). « *C’est un groupe de personnes qui collaborent, qui veulent travailler ensemble, qui réfléchissent à comment diffuser, travailler ensemble, travailler à communiquer* » (Simon, 22 ans, Locminé). « *C’est une entreprise où il y a plusieurs personnes donc là on est 6 par exemple ; où on est tous un peu patron, on a tous la même place, on décide tous…* » (Sarah, 25 ans, Locminé). « *Là y'a pas de patron. Y'a pas de patron, on se dirige tous les uns les autres. Tout le monde est au même niveau. Personne n'est au-dessus des autres* » (Charlotte, 21 ans, CJT2, Brest). « *Il y en a pas un qui a une voix plus forte que l’autre . Ça permet de trouver des idées. On est tous acteurs quoi !* » (Antoine, 23 ans, Locminé). Un coopérant exprime néanmoins des limites sur l’absence de hiérarchie et de cadre contraignant : « *Y’a pas de fonctionnement hiérarchique entre nous et ça c’est génial. Mais est-ce que c’est pas un peu à cause de ça qu’on a perdu la dynamique ? On avait pas ce truc d’être forcé de le faire. Au final est-ce qu’on s’en fiche pas un peu ? Pas de hiérarchie c’est super intéressant car on se sent bien, personnellement c’est ce dont j’ai besoin si je travaillais en entreprise mais au final dans notre expérimentation ça a pas été idéal.* »(Axel, 19 ans, CJT2 Brest).

L’ensemble de ces dimensions de l’empowerment contribue pour les jeunes interrogés à la construction de leur projet post coopérative qui prend la forme de service civique pour certains (à la Mission Locale, à la Ligue de l’Enseignement, aux Petits Débrouillards), de formations et de reprise de missions d’intérim pour d’autres mais qui se traduit rarement, pour les jeunes interrogés, par la création d’une entreprise directement après la coopérative. Les 5 jeunes de la première coopérative brestoise (Capella) en avaient le projet. Ils se sont servis des 5 mois de la coopérative pour auto-financer, par des contrats de restauration, leur projet post-coopérative d’impression sur textile. La Coopérative d’Activité et d’Emploi, Chrysalide, avait accepté de prolonger de quelques mois leur contrat CAPE (Contrat d’Appui au projet d’Entreprise). Mais les 3 jeunes les plus actifs sont entrés en service civique et le projet n’a finalement pas vu le jour. Toujours à Brest, 4 jeunes hommes de la deuxième coopérative (OTAF multi services), passionnés par la culture manga, ont le projet de créer un « club social » autour de l’univers japonais. Ils ont mis à profit leur temps dans la coopérative pour y travailler mais situent la création de leur structure à un horizon de 2 ou 3 années. Un jeune de Locminé a créé une entreprise de peinture avec un associé à la fin de la coopérative.

Au-delà des dimensions de l’empowerment citées précédemment (participation, compétences pratiques et estime de soi), nous pouvons supposer que la constitution d’un réseau durant la coopérative contribue à renforcer les opportunités professionnelles des jeunes.

Dans ses recherches, William A. Ninacs n’évoque pas comme dimension constitutive de l’empowerment individuel, l’amélioration des conditions matérielles (revenu, logement) et l’émancipation par rapport à sa famille ou aux institutions, qui nous semblent pourtant fondamentales, notamment chez les jeunes. Les coopératives jeunes majeurs ne permettent pas de développer ces aspects ou alors très à la marge. Les coopérants n’ont touché qu’une faible rétribution à la fin du projet, à Saint-Brieuc, par exemple, ils ont gagné en moyenne 424€ net en 3 mois et demi. Leurs ressources à côté étaient soit des allocations de retour à l’emploi (ARE), une allocation liée à la garantie jeunes ou bien le RSA pour les jeunes de plus de 25 ans. Quant à l’émancipation familiale, elle ne s’exprime pas dans les entretiens recueillis.

**2.3. La dimension collective de l’empowerment dans les coopératives : un « agir avec » évident, un « agir sur » difficile à atteindre**

L’ « **agir avec** » ou le « pouvoir avec » renvoie à la mise en œuvre des valeurs de solidarité et à leur traduction dans la vue d’un collectif. Il s’agit de créer un « nous » se percevant comme acteur social à part entière (Tilman et Grootaers, 2014). Dans toutes les coopératives étudiées, les jeunes expriment la force du collectif et l’importance de l’entraide, de la considération de l’autre. « *On s'aidait tous mutuellement, comme un groupe d'amis, comme une famille. On portait tous ce projet à bien. L'entraide, la solidarité, ça nous a permis de réaliser des différentes choses* » (Joachim, 25 ans, CJT2, Brest). « *On partage les mêmes valeurs, la confiance, la bienveillance. On est honnête les uns envers les autres si on a des choses à se dire, on n’hésite pas à le dire. On s’aide tous ensemble. On essaie de laisser une place pour chacun, que tout le monde puisse avoir sa voix, il y en a par exemple qui avance plus vite ou qui ont plus de voix on va dire, d’autres sont plus timides ou réservés et du coup on essaie que tout le monde puisse parler. Les plus fortes têtes essaient de mettre un bémol et on pousse les plus timides à aller de l’avant*» (Elsa, 21 ans, Locminé). « *On est une équipe, on s’attribue des postes de base mais après on se rend compte qu’on peut tous s’aider et ça fonctionne comme ça. Même si on a des comportements différents, on a cette maturité qui fait qu’on arrive à tous s’entendre parfaitement. Il y a parfois des petits accrochages mais on arrive toujours à les remettre dans le bon sens et à faire que ça fonctionne. C’est pour ça que c’est vraiment important pour moi la coopérative. Et malgré le manque d’organisation, il y a vraiment cette entraide qui fait qu’on arrive... à s’organiser!*» (Yann, 21 ans, Saint-Brieuc). « *Je garderais vraiment cet effet-là de coopérative, d’entraide, de solidarité. On a fait le bilan et c’est ce qu’on s’est dit, que c’était vraiment la solidarité qui prônait.*» (Louise, 23 ans, Saint-Brieuc). « *L’avantage c’est que l’on est quand même très solidaires, si quelqu’un a des difficultés on essaie de s’entraider. Certains ont plus de difficultés que d’autres. On travaille ensemble, il n’y a pas un comité dans son coin et les autres on s’en fout. Non. C’est comme un moteur, chacun fait fonctionner le moteur, s’il y en a un qui ne fournit pas, le moteur cale.* » (Clément, 20 ans, Saint-Brieuc)

L’ « **agir sur** » ou « pouvoir sur » renvoie à l’emprise qu’a un individu ou un groupe sur les domaines de la réalité faisant passer d’un état que l’on subit, d’un statut de subordination, de dépendance, de soumission à une position de plus grande maîtrise d’un contexte. Il s’agit ici de l’exercice effectif d’un pouvoir (Tilman et Grootaers, 2014). Les coopératives jeunes majeurs ne permettent pas d’atteindre ce niveau d’empowerment et les éléments dont nous disposons nous font dire que ce ne sont pas des espaces très politisés. Comme le disent Hélène Bacqué et Carole Biewener à propos des politiques publiques d’empowerment, la question du pouvoir n’y est abordée que « de façon très vague, souvent déconflictualisée, désignant un « pouvoir de faire » et rarement un « pouvoir sur ». Quant au pouvoir économique, il demeure largement occulté et quand il est évoqué, c’est uniquement sous l’angle de la capacité individuelle d’accéder à l’emploi, à la consommation et à la propriété ou de créer son entreprise, mais pas du fonctionnement ou des règles des sociétés ou du marché. » (Bacqué et Biewener, 2013, p 145). Si le projet de CJM ne semble en effet pas aborder de « pouvoir sur » sa condition économique, on peut en revanche évoquer un « pouvoir sur » le regard de la société sur la jeunesse. On retient les propos suivants d’un jeune coopérant : « *Ça donne une image très positive de la jeunesse, … autrement des fois j’ai l’impression qu’il y a une autre image en tant que jeunes et ça peut ternir pas mal de choses et je pense que c’est super important que sur ce genre de problématique des jeunes puissent aussi s’exprimer un peu et qu’on puisse montrer qu’on est là aussi pour avancer pas que pour stagner.* » (Clément, 20 ans, Saint-Brieuc)

Pour conclure cette partie, on peut s’interroger sur cet objectif d’empowerment mis en avant dans le projet de coopératives jeunes majeurs. Un ensemble de conditions sont bien réunies pour favoriser l’empowerment individuel des jeunes. Si on se réfère aux travaux de Ninacs, 3 ressources minimales sont nécessaires pour la réalisation de l’empowerment individuel : l’interaction avec d’autres, le temps et quelque chose de valeur à risquer aux yeux des individus (Ninacs, 2002). Les coopératives permettent bien cette interaction avec d’autres, souvent autour de valeurs communes, de prises de décision démocratiques, d’apprentissage par le groupe par le biais de pédagogies coopératives. La question du temps long parait moins évidente. Si dans les coopératives mises en place sur 3 mois (Saint Brieuc et Locminé), les jeunes ont souvent soulevé le fait que la durée était trop courte, à Brest, où la coopérative a eu lieu pendant 5 mois, il y a eu un délitement du collectif et de l’engagement des jeunes. Cependant ce délitement était également lié à la difficulté de réalisation du projet propre des jeunes coopérants et à un soutien parfois problématique de la part de l’environnement partenarial. La dernière condition d’avoir quelque chose à risquer pour les participants, se vérifie en partie dans les deux CJT de Brest où les jeunes portaient les projets entrepreneuriaux ou simplement collectifs pour eux-mêmes et non principalement pour la dimension éducatives et d’apprentissage. Les entretiens réalisés auprès des jeunes coopérants mettent en évidence, à des degrés divers, la réalisation de trois dimensions de l’empowerment individuel : la participation, les compétences techniques et l’estime de soi. On perçoit moins l’aspect « conscience critique » de l’empowerment individuel et sur une échelle plus collective, on ne retrouve pas l’ « agir sur » et sa dimension politique, ce qui fait échos avec les propos suivants de Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener : « Son internationalisation [de la notion d’empowerment] s’est cependant faite au prix de la domestication de la notion et d’une tendance à sa dépolitisation et à la neutralisation de sa portée radicale, ce qui s’est traduit en particulier pas la disparition des dimensions sociales ou politiques au profit d’une approche individuelle – ou encore collective, mais très restreinte. » (Bacqué et Biewener, 2013, p 140)

**Conclusion**

Peut-on à l’issue de ces deux approches, menées de façon plutôt parallèle, établir toutefois des relations entre des environnements plus ou moins empowerded du fait des types d’action partenariale et le processus d’empowerment des jeunes coopérants ? Il est certes très délicat de chercher à classifier les diverses expériences selon le caractère plus ou moins empowerded compte tenu de la grande diversité de paramètres ou de dimensions qui interviennent dans le phénomène. Toutefois, Il est intéressant de les regarder sous le prisme des hypothèses de départ que nous avions formulées. Elles touchaient la question des relations entre les caractéristiques du portage de projet et la construction du partenariat et de l’action commune. Nous pensions que plus le noyau ESS était étoffé dans le portage de projet, du fait de la réalisation du fameux trépied réunissant la CAE, le pôle ESS et l’acteur jeunesse d’éducation populaire, plus les conditions de réalisation d’un environnement empowered du fait de l’action commune partenariale seraient réunies. Or cette hypothèse ne se vérifie pas. En effet, ces conditions étaient réunies dans la *CJM de St Brieuc* à la fois dans le groupe porteur et dans les relations de reconnaissance du groupe porteur par les partenaires. Or il semble bien que le rapport de construction mutuelle et de confiance régnant entre les partenaires ait moins présidé aux relations existant entre les partenaires et les encadrants, voire entre les partenaires et les jeunes coopérants, et ait abouti à ces comportements plus dirigistes voire empiétants limitant de ce fait l’espace d’autonomie de l’animatrice et des jeunes dans la construction de la CJM. Dans *les CJT de Brest*, il semble bien qu’il y ait eu une continuité entre le projet des porteurs (soutenir l’entrepreneuriat) et celui du noyau des jeunes coopérants mais sans qu’ait été prise véritablement la mesure des implications en terme de construction de la conciabilité des différents objectifs. En effet il n’y a pas eu de véritable soutien à leur besoin de financement pour qu’ils puissent expérimenter ce qui les motivait vraiment : mettre en place l’activité d’imprimerie de vente des tee-shirts. D’une certaine façon le même processus s’est reproduit avec la CJT2. Dans le cas des CJT de Brest intervenait toutefois un contexte partenarial plus difficile, ou nécessitant plus de temps à mettre en œuvre du fait des ruptures de trajectoire. En revanche, dans l’expérience de Locminé, le groupe porteur était plutôt fragile du fait de l’absence de CAE territoriale et de construction toujours en cours du pôle ESS. Cependant la culture commune du développement local et de l’esprit associatif, ainsi que l’autonomie forte laissée aux encadrantes dans l’expérimentation de l’hybridation entre les méthodes pédagogiques de l’éducation populaire et les conceptions économiques alternatives ont davantage ouvert l’espace malgré des tensions peut être plus affirmées entre la socio économie privée représentée par le club d’entreprises et les acteurs de l’économie sociale et solidaire.

**Bibliographie**

Amblard, H.,Bernoux, P., Herreros G., Livian, Y.F. (2005), *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Paris, Seuil (ed).

Bacqué, M-H. et C. Biewener (2013), *L’empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, La Découverte (ed), Collection Politique et Sociétés.

Callon, M, (1986) « Eléments pour une sociologie de la traduction », *année sociologique*, vol XXXVI, 1986, p.169-208.

Campy, C. (2014). « L’entrepreneuriat : antidote au chômage des jeunes ? » *Cahiers de l’action*, 41(1), 19-27.

Charmettant H., O. Boissin, J-Y. Juban, N. Magne, Y. Renou (2015). *Les Scop : quels modèles d’entreprises ? Des entreprises modèles ?* Rapport final d’études sur les relations sociales au sein des Scop. Les enseignements d’une enquête de terrain en Rhône-Alpes. [Rapport de recherche] Equipe Projet Scop

Draperi J-F. (2011), *L’économie sociale et solidaire : une réponse à la crise ? Capitalisme, territoires et démocratie*, Paris, Dunod.

Leroux, R., W.A. Ninacs et S. Racine (2000), *L’empowerment et l’action des cuisines collectives des Bois-Francs*, Victoriaville, Les Cuisines Collectives des Bois-Francs.

Martucelli, D.,(2010), *La société singulariste*, Paris, Armand Colin.(Individu et société).

Ninacs, W. A. (2002). *Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique communautaire au Québec*, thèse de doctorat, Sainte-Foy (Québec), Université Laval, École de service social, 332 pages.

Ninacs, W. A. (2003), *Empowerment : cadre conceptuel et outil d’évaluation de l’intervention sociale et communautaire*, Document de travail, La Clé (Coopérative de consultation en développement)

Poisson, A. et S. Rospabé (2017) « Y a-t-il un modèle « coopératives éphémères » dans les Quartiers Politique de la Ville »*, Idées et territoires*, n°1, revue résoville.

Tilman F. et D. Grootaers (2014), « L’empowerment de quoi s’agit-il ? », publication Le Grain ASBL, septembre.

Vachon, G., Leclerc, C. et Comeau Y. (1997). « L’empowerment d’un groupe de personnes ayant une déficience visuelle et visant la création d’une entreprise collective », *Service social*, vol. 46, n° 1, 45-66.

Verzat, C., Trindade-Chadeau, A. & Toutain, O. (2017). « Introduction: Promesses et réalités de l’entrepreneuriat des jeunes ». *Agora débats/jeunesses*, 75(1), 57-72.

Veyret A. (2016), *La vie démocratique, un outil de prise de décision collective Enquête sur la délibération et la légitimité des décisions au sein des collectifs d’associés de SCOP*. Master 2 Développement et Expertise de l’Économie.

1. **Annie Gouzien** (LIRIS EA7481 (Université de Rennes), Collège Coopératif en Bretagne – CCB –) ; **Sandrine Rospabé** (Département Carrières Sociales de l’IUT de Rennes ; LIRIS EA7481 (Université de Rennes)). [↑](#footnote-ref-1)
2. La première expérience, avant ce voyage au Québec avait toutefois eu lieu dans le Poitou Charente en 2011 mais ne sera pas pérennisée. [↑](#footnote-ref-2)
3. Equipe de recherche constituée par Yves Bonny (ESO, Rennes 2, CCB), Annie Gouzien (LIRIS, Rennes 2, CCB), Ghislaine Libéros (CCB), Alice Poisson (CCB), Sandrine Rospabe (LIRIS, Rennes 1). [↑](#footnote-ref-3)
4. Ces méthodes d’éducation populaires sont tout particulièrement mobilisées pendant la quinzaine d’intégration. Elles partent du point de vue que ces jeunes disposent de compétences, de savoirs et qu’il faut lever les facteurs d’inhibition, de doute en favorisant l’expression, les jeux, l’entraide et en déverrouillant l’imagination, le rêve mais aussi la recherche d’information. [↑](#footnote-ref-4)
5. Budget total des différentes CJM hors contributions et prestations : Locminé : 21788 euros, Brest : 35230 euros par CJT ; St Brieuc : 41383 euros [↑](#footnote-ref-5)
6. Nous avons réalisé 28 entretiens au total. Tous ont été anonymisés. La première coopérative de Brest (Capella) a intégré 10 coopérants et terminé avec 5. Nous avons interrogé 6 coopérants à différents moments de la coopérative (début – 4 entretiens –, milieu – 4 entretiens –, fin – 5 entretiens – et un an après – 3 entretiens –). Sur les 11 coopérants de la deuxième coopérative de Brest (Otaf multi services), 8 sont allés jusqu’au bout. Nous les avons tous interrogés à la fin de la coopérative. La coopérative de St Brieuc a intégré 15 coopérants et terminé avec 8. Nous avons interrogé 5 coopérants à la fin de la coopérative. Les 6 coopérants de la coopérative de Locminé ont suivi la coopérative du début jusqu’à la fin. Nous en avons interrogé 4 en tout, 2 en fin de coopérative et 2 un an après. [↑](#footnote-ref-6)
7. 6 d’entre eux ont décroché du système scolaire au collège ou au lycée, 3 se sont arrêtés après le CAP, 7 sont allés jusqu’au bac professionnel ou technologique, 4 ont obtenu un bac général et ont parfois tenté sans validation des études supérieures, 2 ont validé une 1e année universitaire ou de BTS. [↑](#footnote-ref-7)
8. Document pédagogique des CJS, Maestro 2018, Coopérer pour Entreprendre, la Fabrique entrepreneuriale, CJS [↑](#footnote-ref-8)
9. Interview coordinatrice PIA Agglomération de St Brieuc [↑](#footnote-ref-9)